

N° FIN/2021/107

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	9 décembre 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	9 décembre 2021	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 15 décembre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 15 décembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGault, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
Mme Evelyne TRES CARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Sophie CALLÉ, pouvoir à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Gérard VERGNAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Avance sur la subvention 2022 versée à l'EPIC de l'Office de Tourisme de Joigny et du Jovinien

FIN/2021/107

Conseil communautaire du
15 décembre 2021

Objet : Avance sur la subvention 2022 versée à l'EPIC de l'Office de Tourisme de Joigny et du Jovinien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 16 novembre 2016 portant sur le transfert de la compétence « tourisme » à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du 20 décembre 2016 créant un office de tourisme intercommunal au 1^{er} janvier 2017,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien aura à verser, pour l'année 2022, une subvention d'équilibre à l'EPIC de l'Office de Tourisme,

Considérant que l'EPIC de l'Office de Tourisme aura besoin de trésorerie pour payer ses dépenses de début d'année 2022, avant le vote de ladite subvention d'équilibre,

Vu la commission des finances du 06/12/2021,

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 06/12/2021,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 11

Mmes Catherine DECUYPER, Marie-Hélène GOUEDARD, Isabelle CLAUDET

Mrs Nicolas SORET, Gérard VERGNAUD, Laurent CHAT, Philippe PETIT, Francis BOURSIN, Jean-Pierre BAUSSART, Bruno JAN, Christophe DELAUNAY

- **ACCORDE** à l'EPIC de l'Office de Tourisme de Joigny et du Jovinien une avance maximale de 55 000€ à valoir sur sa subvention d'équilibre au titre de l'année 2022,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toute pièce relative à cette avance.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

